

Image not found or type unknown



Le salarié peut-il démissionner lorsqu'il le souhaite ?

publié le **16/08/2012**, vu **726 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Le droit de démissionner est d'ordre public. Tout ce qui peut venir empêcher ou limiter le droit de démissionner est donc strictement encadré.

[Lire l'article](#)